



MDPH du Gard

Liste des pièces à joindre au formulaire lors du dépôt du dossier de demande

1° Pièces obligatoires pour toutes les demandes :

- ✓ Photocopie de la carte d'identité (recto et verso).
Pour un enfant : carte d'identité de l'enfant ou extrait d'acte de naissance, et carte d'identité des responsables légaux de l'enfant.
- ✓ Justificatif de domicile (facture téléphone/EDF/quittance de loyer) datant de moins de 3 mois, et/ou attestation sur l'honneur d'hébergement signée par le tiers hébergeant.
- ✓ Certificats médicaux (dont le modèle CERFA obligatoire) datant de moins de 3 mois sous pli portant la mention « Secret Médical ».

2° Pièces supplémentaires et obligatoires pour les demandes de Prestation de Compensation du Handicap (P.C.H) :

- ✓ Avis d'imposition complet de l'année civile précédent celle de dépôt de la demande, établi au nom du demandeur ou de son représentant légal, et le cas échéant celui du conjoint, concubin ou partenaire lié par un PACS.
- ✓ Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou Postal (RIP) au nom du demandeur (pour les mineurs, fournir le RIB ou le RIP du représentant légal).

3° Pièces supplémentaires et obligatoires pour les demandes de carte(s) :

- ✓ Une photographie d'identité pour chacune des cartes demandées : soit une pour la carte d'invalidité ou la carte priorité et une pour la carte de stationnement, le cas échéant.

4° Pièces à joindre suivant situations particulières :

- ✓ Photocopie du titre de séjour en cours de validité pour les étrangers non-ressortissants de l'Union Européenne ou de la l'Espace Economique Européen.
- ✓ Pour les personnes hébergées en établissement médico-social ou famille d'accueil: attestation de présence de moins de 3 mois établie et signée par la structure.
- ✓ Pour les personnes sans domicile stable : attestation d'élection de domicile établie et signée, soit par un centre communal ou intercommunal d'action sociale, soit par un organisme agréé à cet effet conformément aux dispositions prévues par la loi DALO du 5 mars 2007.
- ✓ Copie du dernier jugement de tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice.
- ✓ Attestation de l'attribution d'une pension d'invalidité 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} catégorie.
- ✓ Justificatif de fonction élective.